



[Agrandir l'image](#)

INTERNET

Le département de la Manche propose l'accès à Internet sur l'ensemble de son territoire

Edition du **21/12/2006** - par [Patrice Desmedt](#)

99,6% de la population du département de la Manche peut accéder à Internet en haut débit. Probablement un record national, si l'on excepte la capitale et les départements de la première couronne parisienne. « Nous vous parlons de choses qui fonctionnent, pas de celles que nous allons faire » affirme d'entrée de jeu, un brin provocateur, Philippe Le Grand, directeur du syndicat mixte Manche numérique. « Cela a été extrêmement compliqué, reconnaît-il. Nous avons dû faire face à de nombreux problèmes. Mais aujourd'hui, la quasi-totalité de la population de la Manche peut accéder à Internet, avec débit minimum de 512 kilobit par seconde. Il s'agit bien là d'une volonté politique. »

Pour parvenir à cette couverture presque complète, le département a utilisé un partenariat entre le public et le privé. « L'objectif est d'investir ce qu'il faut pour favoriser l'arrivée des fonds privés », explique Philippe Le Grand. « L'élément fondamental est une structure de base reposant sur de la fibre optique, ouverte à tous les opérateurs. C'est par la concurrence que l'on obtiendra les meilleures offres pour les habitants du département. » Sur cette infrastructure en fibre optique vient se raccorder un réseau ADSL classique, complété, pour supprimer les « zones blanches », par un réseau sans fil Wi-Fi.

Ce réseau utilise une technologie affublée du nom commercial de « Wifimax ». Un nom qui peut prêter à confusion. Il ne s'agit nullement d'une technologie Wimax, jugée trop coûteuse, mais bien d'un système Wi-Fi à 11 mégabit par seconde complété d'un système d'administration sophistiquée. 139 stations Wi-Fi sont aujourd'hui opérationnelles. Installées en hauteur (château d'eau, pilône électrique, clocher d'église...), ces antennes peuvent porter jusqu'à 10 kilomètres, à condition d'être en vision directe. Les abonnés doivent donc installer une antenne sur le pignon de leur maison.

Le syndicat mixte Manche numérique passe par un délégataire de service public, Manche Télécom, qui à son tour signe des contrats avec des opérateurs. MédiaManche, Neuf Cegetel et West Telecom-Nomotech en ce qui concerne le Wi-Fi.

MédiaManche et West Telecom proposent des abonnements à Internet similaires à ceux reposant sur une liaison ADSL. Environ 29 euros par mois pour un accès jusqu'à 4 mégabit par seconde en symétrique (c'est-à-dire aussi bien de l'Internet vers l'ordinateur que depuis l'ordinateur vers l'Internet, alors que l'ADSL, comme son nom l'indique, est asymétrique, le débit « montant » vers l'Internet étant beaucoup moins élevé que le débit « descendant »). Et 39 euros par mois avec un service de téléphonie sur IP avec conversations illimitées vers les téléphones fixes en France, avec possibilité de résilier son abonnement à France Télécom.

MédiaManche qui s'adresse exclusivement aux particuliers, propose également une offre à 65 euros par mois incluant la location d'un micro-ordinateur. Alors que West Telecom va mettre en place des formules à la carte, pour des accès d'une journée, d'une semaine ou d'un mois, particulièrement bien adaptées à une résidence secondaire.

Neuf Cegetel, enfin, mettra en place dans les trois mois à venir son service « Twin » qui permet, à condition d'acquérir le combiné adéquat, de téléphoner soit depuis le réseau GSM, soit depuis le réseau Wi-Fi en IP, donc sans surcoût dans ce dernier cas. Cette offre, jusqu'alors réservée à un usage domestique et aux points d'accès publics affiliés au réseau Neuf Cegetel (gares, aéroports, etc.) sera le premier en France à l'échelle d'un département tout entier.